

Libre-échange ou protectionnisme pour l'Algérie ?

Pr. AKACEM Kada *

Dr. BENLOUKIL Ramdane **

AKACEM Mohamed ***

المستخلص

لقد أظهرت الدراسات أن الدول النامية التي انضمت إلى المنظمة العالمية للتجارة لم تحقق تلك الأهداف المرجوة نتيجة تحرير تجارتها الخارجية في ظل ضعف تكييف جهازها الإنتاجي للمنافسة العالمية، نهيك عن ارتفاع تكاليف إنتاجها لاعتمادها على الأساليب الإنتاجية التقليدية. ويهدف بحثنا هذا، إلى إبراز أهمية الحمائية للدول النامية في ظل عدم الاستقرار المالي الذي يشهده الاقتصاد العالمي، خصوصا في الجزائر التي تسعى إلى الانضمام إلى المنظمة العالمية للتجارة وتبعات هذا الانضمام على مجمل النشاط الاقتصادي الجزائري.

Résumé:

A la veille de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, nous pensons qu'il est encore temps de dissuader les autorités publiques de franchir le pas. Nous allons alors essayer de montrer qu'il est préférable et plus sage pour l'Algérie de temporiser jusqu'à ce que le pays ait atteint un niveau de développement

suffisamment élevé, à travers un protectionnisme adéquat, le libre-échange ayant été jusqu'à présent catastrophique pour notre pays.

Mots Clés: libre-échange, protectionnisme, bénéfiques, coûts, économie algérienne.

1. INTRODUCTION

Les économistes libéraux et autres experts ultra-libéraux nous disent que l'adoption de politiques économiques qui prônent l'ouverture de l'économie au commerce extérieur et aux investissements étrangers sont indispensables à une croissance économique soutenue et que c'est précisément la libéralisation de leur commerce extérieur qui a permis à de nombreux pays, grands et petits, développés ou en voie de

* Professeur à l'université d'Alger 3.

** Maître de conférences classe A, université d'Alger 3.

*** Department of Economics, Metropolitan State University of Denver - Denver, Colorado, USA.

développement, de tirer profit des avantages comparés dont ils étaient dotés ou qu'ils ont acquis, et d'exploiter les bénéfices du libre-échange. Avant d'aller plus loin notons tout d'abord qu'en fait, ces avantages reposent sur des hypothèses souvent irréalistes et très souvent contredit par la réalité, des hypothèses telles que: la **spécialisation** des productions, **l'économie de marché**, des marchés où le jeu de la **concurrence** est garantie, un **plein emploi** des ressources (ce qui n'est pas le cas, en tous cas pas toujours et surtout pas dans les pays sous-développés tel que l'Algérie), et des facteurs de production pouvant être aisément réaffectés pour des activités exhibant un avantage comparatif (ce qui n'est pas toujours vrai dans la pratique, à cause de nombreuses contraintes : telles que la qualité de la main d'œuvre, la nature des équipements... qui sont différents pour la production de produits distincts tels que par exemple un produit agricole ou agroalimentaire et un ordinateur...).

On nous dit en effet qu'aucun pays ne peut vivre en autarcie, et cela est certainement vrai, et que sans commerce, sans échanges, chaque pays (et/ou chaque individu) devra s'auto suffire pour tous ses besoins. C'est-à-dire qu'il devra produire tout ce dont sa population a besoin. Comme cela est pratiquement impossible, en tout cas pour l'Algérie et la plupart des pays, chaque pays aura forcément besoin de commercer avec les autres pays, pour acheter (importer), les produits dont il a besoin et qu'il ne peut produire ou qu'il ne peut produire qu'avec des coûts prohibitifs. Or toute importation ne peut être payée, tôt ou tard, qu'avec des exportations. A cette fin il devra se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il a un avantage compétitif afin qu'il puisse les vendre (exporter) dans les pays étrangers. Cela créerait alors un échange gagnant-gagnant (*a win-win exchange*) où chaque pays bénéficierait du commerce international. Mais alors pourquoi, nous demandons nous, qu'à chaque crise (comme celles des années trente, soixante-dix et dernièrement depuis 2008) et face à la concurrence mondiale de plus en plus importante, la majorité des pays (membres ou non de l'OMC) de par le monde, ont pratiqué et pratiquent encore le protectionnisme, certes ciblé mais protectionnisme tout de même. De fait, le protectionnisme est encore présent et a toujours été pratiqué, par des moyens plus au moins détournés et chaque pays se bat, avec le protectionnisme comme instrument, pour rester ou se développer sur des secteurs dits stratégiques en termes d'emplois ou de développements futurs : par exemple, les soutiens directs et/ou indirects considérables à Boeing et Airbus dans le secteur aéronautique. Par contre

pour beaucoup d'autres économistes le win-win échange n'existe pas, comme le montre avec évidence la très riche littérature économique sur ce sujet et les faits économiques passés et présents de tous les pays. Par ailleurs, beaucoup de pays tel que le nôtre perdent beaucoup plus qu'ils ne gagnent dans le libre-échange. Dès lors on peut se poser la question de savoir s'il est sage, profitable, **pour l'Algérie**, d'ouvrir totalement ses frontières au commerce internationale, de démanteler ses barrières douanières (tarifaires et non tarifaires) et de souscrire au libre-échange pur et dur tel que préconisé par les ultra-libéraux ? Ou vaut-il mieux pour le pays de protéger, certaines au moins de ses producteurs locaux et en particulier les start-ups, contre la concurrence étrangère ? Avant l'adhésion à l'OMC¹ il est en effet, encore temps et pertinent de se poser ces questions et d'essayer d'y apporter des réponses. Il n'est pas dans notre intention d'entrer dans le débat perpétuel du libre-échange contre le protectionnisme, nous voulons seulement montrer que l'Algérie a intérêt à pratiquer un protectionnisme raisonnable et à ne s'ouvrir que d'une manière programmée et graduelle au commerce extérieur, afin de protéger notre économie et de ne pas l'affaiblir davantage avec des adhésions prématurées et sans préparations à des zones de libre-échange. Pour cela nous passerons en revue les bénéfices et les coûts à la fois du libre-échange et du protectionnisme tout en faisant tout le long des recommandations pour l'Algérie.

2. LES AVANTAGES DU LIBRE-ECHANGE et ce qu'il en est pour l'ALGERIE

Le libre-échange permettrait pour le pays y participant, de bénéficier de plusieurs avantages dont nous citons ci-dessous quelques-uns :

2.1. Le premier de ces avantages, et qui est très fréquemment cité en tête de liste dans les bibles du libre-échange, est une **plus grande diversité** des produits mis à la disposition des agents économiques, ce qui permet à ces derniers **plus de choix** dans un plus large éventail de produits : ici les évangélistes confondent l'offre des produits avec la demande (le péché de J.B. Say). Commençons par la plus grande diversité des produits et le plus grand choix dont les consommateurs sont supposés en bénéficier. Oui mais

¹ Anderson, Sarah, et al, 2002. *Alternatives to Economic Globalization*, a report of the International Forum on Globalization, Berrett-Koehler Publishers, San Francisco. Brown, N., J., pp. 49-51.

encore faut-il que le consommateur ait le revenu nécessaire pour se permettre le choix et l'achat. Il ne sert donc à rien de pouvoir choisir parmi un plus grand éventail de produits identiques si on n'a pas les moyens de se procurer le produit. Par ailleurs, le pays doit avoir les moyens de paiement internationaux nécessaires en suffisante quantité pour pouvoir bénéficier de cette grande diversité. Certes l'Algérie n'en manque pas (pour le moment), mais il vaut mieux les utiliser pour des investissements productifs que pour l'achat de produits de consommation non indispensable, de luxe et/ou inutiles:kiwis, mangos,voitures de haute et très haute gamme... et dont le citoyen Algérien peut s'en passer sans conséquences pour sa santé physique ou morale. De toutes les façons et pour obtenir cet avantage il suffit que le gouvernement encourage et promeut l'investissement productif et la **concurrence** entre les entreprises **domestiques**.

2.2. Une réduction des prix de ces produits grâce à la plus grande concurrence que le libre-échange introduit, entre les offreurs d'un même produit (entreprises importatrices et entreprises productrices domestiques). Cependant et pour le moment, cette réduction des prix supposée se manifester, le citoyen Algérien ne la voit pas venir. Bien au contraire le pays connaît une inflation galopant vers les deux chiffres. En effet elle est passée de -1% en 2003 à 7% en 2007²et 8,4 % en 2012, soit le taux officiel le plus élevé enregistré depuis 15 ans³.

2.3. Une meilleure qualité des produits. En effet grâce à la concurrence, la qualité des produits offerts serait grandement améliorée. Cela n'est pas du tout automatique. Mieux une meilleure qualité peut être obtenue même en l'absence du libre-échange, par un contrôle sérieux des produits mis à la disposition de la population. Pour cela il faut avoir l'infrastructure nécessaire (des laboratoires...) et les compétences nécessaires en ressources humaines suffisantes. Or l'Algérie est loin de satisfaire à cette condition, comme le rapportent continuellement nos médias (en qualifiant le pays de poubelles du monde entier suite à l'ouverture tout azimut de nos frontières aux produits étrangers) et comme on peut le constater de visu dans les marchés, magasins...où on peut trouver toutes sortes de camelotes dont certaines sont même dangereuses pour le consommateur

²IMF, 2013. Country Report No 13/48, p. 23.

³ IMF, 2013, Note d'information au public (NIP) n° 13/10 Janvier 25, 2013.

et le citoyen Algérien (tels par exemple les huiles pour les freins et autres pièces détachées contrefaits et de qualité très mauvaise...).

2.4. La **concurrence** des produits étrangers permettrait de briser ou tout au moins de **réduire** les pouvoirs de marché des **monopoles** domestiques, publics ou privés, pour le grand bénéfice des consommateurs, des petites et moyennes entreprises et de l'économie en générale. Sur le terrain cependant les comportements monopolistes ou oligopolistes sont très courants dans le pays. En effet l'ouverture de nos frontières au commerce internationale a eu entre autres résultats de remplacer les monopoles publics par des monopoles privés : le rond à béton, le ciment...

2.5. Une **meilleure écoute** et une plus grande attention seraient prêtées aux besoins, goûts... des consommateurs. Là encore il faut seulement écouter les clients des sociétés d'importation des voitures, de l'électroménager... et leurs plaintes d'avant-livraison (délais de livraison non respectés...) et d'après ventes (absence de garanties dans la pratique...) pour se rendre compte que ces sociétés non seulement ne sont pas à l'écoute de leurs clients mais qu'elles ignorent royalement ces derniers. La garantie des produits n'est dans la plupart du temps que théorique et quasiment inexistante dans la réalité.

2.6. Les réseaux commerciaux qui seront créés donneront naissance à des **partenariats** véhiculant des **externalités positives** à travers l'incorporation technologique des produits, notamment, quant au know how (le savoir-faire), l'organisation et la gestion. La liberté d'avoir des relations d'affaires avec l'étranger, à travers notamment les activités d'exportation et/ou d'importation des biens et des services, peut créer de nombreuses opportunités pour la création de nouvelles entreprises notamment dans le secteur des PME : petites et moyennes entreprises, nationales et étrangères (seules en investissements direct, ou en partenariat avec des entrepreneurs nationaux). Le libre-échange a effectivement donné naissance en Algérie, à de nouveaux partenariats... **mais mafieux**. Il a également créé des opportunités, mais d'une manière générale dans l'import-import seulement, pour acquérir le savoir-faire, l'innovation... dans par exemple, la création de **sociétés écrans** pour la surfacturation, le blanchiment illégal d'argent, l'habileté de contourner la loi et ses contraintes au nouveau des services de douane, des impôts...

2.7. Dynamiser l'activité économique du pays et les entreprises domestiques productrices en particulier en stimulant leurs performances, en boostant leurs capacités de **compétitivité et d'innovation**, ayant à travers cela un impact positif sur la **croissance** à long terme. En effet en encourageant la concurrence, le libre-échange va forcer les entreprises domestiques, et ce pour faire face à la concurrence des produits étrangers : à améliorer leurs méthodes de production, à réduire leurs coûts pour pouvoir baisser leurs prix aux niveaux des prix des concurrents, et à améliorer la qualité de leurs produits et de découvrir de nouveaux clients étrangers et donc des débouchés nouveaux, ce qui serait bénéfique pour elles et pour le pays qui verra sa **croissance économique** augmenter suite à la croissance de ses exportations, surtout si ce sont ces dernières qui sont la locomotive de l'activité économique. Cependant au lieu de dynamiser l'économie algérienne, le libre-échange a au contraire enfoncé le pays dans des sables mouvants d'où la sortie est certes toujours possible, mais elle sera très coûteuse et très douloureuse: le tissu industriel ayant été quasi-totalement détruit (spécialement dans l'agro-alimentaire, le textile...).

2.8. Une affectation des ressources du pays, **plus efficace**. En effet la concurrence étrangère féroce, que ce soit dans le marché intérieur ou dans le marché des exportations, forcerait les entreprises résidentes existantes à une meilleure et plus efficace gestion de leurs ressources, et à de meilleurs choix des investissements. Suite au libre-échange, il y a eu certes une modification dans l'affectation des ressources. Cependant cette nouvelle affectation des ressources est très loin d'être efficace puisqu'il y a eu transfert de ressources des secteurs productifs et à grande valeur ajoutée tels que les secteurs industriels et agricoles vers des activités tertiaires très peu productifs et à très faibles niveaux de valeur ajoutée : surtout vers le **commerce**. Alors qu'avant l'arrivée du FMI dans le pays, les investissements publics et privés avaient lieu surtout dans les secteurs productifs, depuis l'ouverture de l'économie aux produits étrangers, ces derniers secteurs ont été délaissés au profit du commerce en général et de l'import-export en particulier, transformant notre économie en un très grand bazar. En effet la reconversion, dans la réaffectation des ressources vers l'activité d'importation, est beaucoup plus facile et moins risquée que la réaffectation dans des secteurs productifs tels que l'industrie ou l'agriculture... à cause de certaines contraintes difficiles à contourner : la

qualité de la main d'œuvre est bien différente, la formation est couteuse et prend du temps et les équipements sont plus onéreux...

2.9. Le libre-échange permet des *économies d'échelle*, à travers la conquête de marchés étrangers, qui en renforçant la compétitivité des entreprises, vont stimuler et encourager les entreprises du pays à se spécialiser et à exporter⁴. Les exportations à leur tour vont renforcer l'efficacité de ces entreprises, du point de vue coût et qualité, augmentant par-là leur productivités, ce qui leur permettra non seulement de survivre dans un environnement de plus en plus concurrentiel, mais même de se développer et devenir grandes et même très grandes, à travers les énormes économies d'échelles qu'elles pourraient réaliser grâce au commerce extérieur et ce même dans des petits pays, comme c'est le cas déjà, par exemple la Suisse (Nestlé, UBS, Novartis, Roche, Swatch, Rolex, Allied Steel, Omega...), Les Pays-Bas (Royal Dutch Shell, Philips, AkzoNobel, Getronics, KLM, Unilever,...) ou la Suède (Volvo, Ericsson, Ikea, Saab...), La Finlande (Nokia...)... Malheureusement, malgré la très (trop ?) grande libéralisation de notre commerce extérieur, aucune entreprise algérienne n'a profité de la supposée économie d'échelle pour exporter et devenir plus grande comme des entreprises telles que celles citées ci-dessus et qui elles ont bénéficié des économies d'échelles (créées par le libre-échange). Par contre, de nombreuses entreprises étrangères ont bien profité de la libération de notre commerce extérieur. Cela montre encore une fois que le libre-échange seul est loin d'être suffisant pour dynamiser les entreprises et l'activité économique ; beaucoup *d'autres conditions* doivent être également et simultanément (ou même *précédant l'ouverture*) doivent être satisfaites telles que : une lutte sérieuse contre la corruption, l'impunité, la bureaucratie... En outre il faudrait veiller à avoir des *infrastructures de qualité*, à promouvoir la formation d'une main d'œuvre qualifiée, d'une *justice indépendante* mais compétente, transparente et *honnête*... et d'une manière générale à avoir des *institutions de qualité*...

⁴ Krugman, Paul R., et Obstfeld, Maurice, 2003. *International Economics*. New York: Addison-Wesley, page 219.

2.10. Enfin un pays qui ouvre son économie au commerce international, attirerait *les investissements directs étrangers (IDE)* qui boosteront la croissance économique, en créant des externalités positives et éventuellement en facilitant le transfert de technologie⁵. Pourtant le libre-échange, seul, n'est certainement pas suffisant pour attirer les IDEs dans un pays comme l'Algérie où l'environnement économique et institutionnel (légal, administratif, politique..) n'est pas du tout favorable aux affaires (légales et honnêtes). Le libre-échange n'est certainement pas la clé, le sésame des IDEs et la preuve est que le montant moyen de ces derniers, durant environ une vingtaine d'années de 1980–2009, ne représente que 0.6% du PIB⁶ en Algérie alors qu'il a été de 1,2% pour la région du MENA et de 1,8% pour les pays BRICs. Ainsi et malgré la très grande ouverture de l'économie algérienne au commerce extérieur, les IDEs ont été loin d'être à la hauteur des espérances et en tout cas pas à la hauteur des sacrifices passés, présents, et même futurs. Par contre, la garantie d'un marché bien protégé contre la concurrence des importations serait une meilleure incitation à tout investissement et en particulier aux IDEs surtout au niveau des PME-PMIs, si l'environnement économique, politique et sociale est suffisamment stable et raisonnablement business friendly.

2.11. Le libre-échange *stimulerait la croissance économique*. Oui cela serait vrai si le pays possédait au préalable et en un nombre raisonnable, des entreprises suffisamment efficaces, compétitives et dynamiques pour pouvoir produire et exporter. Dans ce cas, en effet non seulement le producteur pourrait se procurer les matières premières et les équipements à des prix plus bas, mais il pourrait en outre exporter plus facilement ses produits améliorant par-là la croissance économique. Or avec des importations d'un montant de 45 milliards de dollars en 2011 et des exportations en hydrocarbures de 73 milliards de dollars et d'un montant de 1,2 milliards de dollars hors hydrocarbures⁷, et un appareil de production désuète, *la croissance économique en Algérie tourne autour d'un taux médiocre de 3% seulement*, croissance tirée principalement par le secteur des hydrocarbures. Encore faut-il que cette croissance soit une croissance inclusive, ce qui n'est pas le cas si on prend en compte les manifestations quasiment quotidiennes, pacifiques ou non, à travers le

⁵ Krugman Ibid., pp.169-178.

⁶ World Bank and IMF, *staff estimates*, World development indicators database.

⁷ IMF, 2013. *Country Report No 13/49*, p. 24.

pays par les chômeurs et autres jeunes, mécontents de leur situation, et si on prend en compte les statistiques concernant, la pauvreté, le chômage...Ce dernier qui tourne, officiellement autour de 10%⁸, ce qui est énorme même si ce taux représenterait la réalité du marché du travail du pays. Or d'une part la directrice du FMI, en visite officielle en Algérie en mars 2013 « suggère...de «s'interroger sur la pertinence statistique et sur le chiffre brut nominal du taux de chômage qui est donné par le gouvernement à 10%., un chiffre élevé au regard du potentiel économique du pays⁹», et d'autre part et d'après le FMI le chômage des jeunes est de 21%, celui des femmes est de 17% (2010)¹⁰. La DG du FMI rappelle que le fonctionnement de l'économie nationale se fait à hauteur de «4% du PIB et dépend à 98% des hydrocarbures», ce qui est pour elle «l'expression évidente et chiffrée d'un déséquilibre qui n'aide pas à la création d'emplois et de croissance. Ainsi, malgré le libre-échange ou plutôt à cause d'un libre-échange de presque deux décennies, la croissance économique en Algérie est encore très faible et en tous les cas insuffisante pour réduire suffisamment et durablement le chômage par exemple, et ce malgré les trois grands stimulus fiscaux adoptés depuis l'année 2000.

2.12. Le libre-échange conduirait à des avantages dont pourront **bénéficier tous les pays** qui le pratiquent. Cependant comme de toutes les façons le bénéfice des avantages du libre-échange dépend des termes de l'échange qui ont été historiquement défavorables à des pays sous-développés comme l'Algérie, et qu'ils le sont toujours, il est alors peu probable que ces bénéfices se distribuent également entre pays, ou même à l'intérieur de chaque pays¹¹.

⁸ IMF, 2013. *Country Report* No 13/49, p. 13.

⁹ Le Quotidien d'Oran, 06/03/2013.

¹⁰ IMF, 2012. *Country Report* No 12/22, p. 18.

¹¹ Notons qu'à l'intérieur d'un pays à économie de marché, les '*termes de l'échange*' entre demandeurs et détenteurs de facteurs de production (capital, force de travail...) sont basés sur une distribution inégale des revenus déterminée par le marché.

En effet les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres comme l'Algérie, ne cessent de croître, tout comme les inégalités au sein de la société algérienne, comme le montrent de nombreuses études¹².

3. LES COÛTS pour l'ALGERIE du LIBRE-ECHANGE

3.1. Le coût le plus important de l'ouverture exagérée et prématurée de l'économie algérienne aux produits étrangers de tous genres : des produits indispensables et/ou nécessaires, mais aussi des produits inutiles, dangereux, toxiques...), est la **destruction de l'économie nationale** et sa transformation en très grand bazar sans foi ni loi. Le libre-échange a également détruit les compétences et le savoir-faire des anciens cadres du secteur public en particulier. Par ailleurs, ce qui reste de l'industrie algérienne ne contribue pas assez au produit intérieur brut: c'est ainsi qu'alors que la contribution de l'agriculture en 2011 a été de 10,3% du PIB la contribution de l'industrie elle, n'a été que de 3,8% du PIB¹³. Ceci a bien évidemment été un des facteurs principaux de l'augmentation **du chômage**, et la baisse, apparente d'après les statistiques officielles, de la baisse du chômage depuis un certain nombre d'années est due à plusieurs facteurs tels que : la mauvaise qualité des statistiques officielles, de nombreux demandeurs d'emplois ne s'enregistrent pas, par tradition ou par désespoir de trouver un emploi, un grand nombre d'emplois ne sont en fait que des emplois fictifs en ce sens que l'Etat prend en charge une grande partie du coût des prestations salariales dues par les employeurs. Tout cela a impact négatif considérable sur le budget de l'Etat à cause d'une diminution des recettes de l'Etat et une augmentation de ses dépenses.

3.2. Pour être membre d'une zone de libre-échange (EU, ZALE...), l'Algérie doit supprimer toutes, ou au moins en grande partie, les barrières douanières tarifaires (droits de douanes...) et les barrières non tarifaires (licences d'importation, quotas, mesures bureaucratiques, normes techniques, sanitaires, subventions et autres formes d'aide de l'Etat...).

¹² Stiglitz, Joseph, 2002. *Globalization and Its Discontents*, New York: W.W.Norton & Company, pp. 153-155, et Krugman, Paul, 2007. *Trade and inequality*, revisited: Source: VOX, <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/261#comment-31>

Et Rodrik, Dani, 2007. "Globalization for Whom? Globalization Good for Whom?" *Harvard Magazine*, Juillet-Aout.

¹³ IMF *Country Report* No. 13/49, Feb 2013, p.3.

Cela implique bien évidemment et encore une **baisse** drastique des **recettes fiscale** de l'Etat.

3.3. L'un des arguments principaux justifiant et militant pour le libre-échange est le **calcul économique** favorable à ce dernier, **des coûts-bénéfices**, calcul basée sur les concepts de **surplus du consommateur et le surplus du producteur**. Or selon de nombreux économistes **ces surplus**, ne mesurent pas correctement les coûts et bénéfices du libre-échange¹⁴, et ne devraient donc pas être utilisés pour promouvoir le libre-échange, puisque ces indicateurs sont **trompeurs**.

3.4. Comme nous l'avons signalé plus haut et comme le montrent la quasi-totalité des études sur les gains du libre-échange (y compris celles qui ont pour but de montrer la supériorité du libre-échange), montre que les **bénéfices** résultant du commerce extérieur **ne sont pas répartis équitablement** entre les différents pays et que leur répartition est très défavorable¹⁵ à des pays faibles comme l'Algérie (par rapport à nos fournisseurs). En outre, on assiste à une répartition très inégalitaire au sein de notre pays, d'où une aggravation continue des inégalités sociales dans notre pays, aggravant ainsi la pauvreté : 23% de la population vit au-dessous du seuil (international)¹⁶ de pauvreté. Ainsi la libéralisation du commerce extérieur implique des **gagnants et des perdants** entre les pays (le nôtre étant parmi les perdants) et au sein de chaque pays.

3.5. Une trop grande sensibilité aux **fluctuations des prix internationaux**, car non seulement l'Algérie, est fortement spécialisée dans une mono-exportation des hydrocarbures aux prix très volatils, mais en plus le pays dépend très largement des importations de pratiquement tous les produits. Ceci introduit alors une **instabilité perturbante et récurrente des prix des marchés locaux**, aggravant le mécontentement social et entraînant des disfonctionnement dans l'économie.

¹⁴ Krugman, 2003, op. cit. p.225.

¹⁵ Amir, S. 1973. Le Développement Inégal. Paris, Les Editions de Minuit.

¹⁶ CIA, The World Factbook, 15 mars 2013. On line <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ag.html> 15 mars 2013.

3.6. En détruisant notre agriculture paysanne, notre artisanat, notre patrimoine culturel, nos savoirs et nos savoir-faire traditionnels accumulés, le libéralisme commercial contribue, doucement mais sûrement à la disparition des activités locales traditionnelles et à la **perte de notre identité nationale**, en plus des **énormes coûts environnementaux et écologiques**.

3.7. Une **destruction d'emplois** causée par une concurrence féroce qui, exerce des pressions à la baisse sur les prestations salariales (le dumping social), entraîne toujours soit des **réductions de salaires**, soit carrément des licenciements des ouvriers locaux, suite à des délocalisations totales ou partielles des activités vers les pays où la main d'œuvre n'est pas chère.

3.8. Il a été ruineux pour notre pays. Grâce au recours instinctif et automatique à l'étranger, l'Algérie au lieu de se moderniser, de s'industrialiser et se développer a plutôt financé toutes sortes d'activités dans d'autres pays: les industries des œufs, des poulets et autres volailles, les matériaux du bâtiment, le sanitaire, les meubles, les médicaments, la modernisation des hôpitaux étrangers... Par ailleurs cela nous coûte de trop grandes dépenses en devises fortes et hypothèque par-là l'avenir des générations futures.

3.9. Enfin la libération des échanges que l'Algérie a mis en œuvre, a eu d'autres inconvénients tels que : Une forte **dépendance alimentaire** de notre pays, ainsi que la **dépendance pharmaceutique**, vis-à-vis de l'étranger, des **coûts énergétiques** (inutiles et polluants) en constante augmentation : grande consommation des carburants, huiles... due aux importations croissantes de voitures (aussi, faut-il le dire, et à l'absence d'une politique adéquate des transports urbains)...

Bref, le commerce international, et en sus de ses coûts et inconvénients, ne remplit pas non plus, loin de là, ses promesses économiques : à savoir de bonnes croissances économiques et la prospérité pour tous les pays et pour tous, comme l'attestent les écarts croissant entre les pays ainsi que les inégalités croissantes au sein des pays¹⁷.

¹⁷ PNUD, 2013. *Rapport sur le développement humain 2013*, online : http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2013_summary_FR.pdf, 02/04/2013.

4. LES BÉNÉFICES du PROTECTIONNISME pour l'ALGÉRIE

La trop grande et prématurée ouverture internationale de l'Algérie lui ayant été très *négative* et étant donné les inégalités en matière de capacité de négociation, de productivité du travail et de niveau de vie, le commerce international est et sera inévitablement injuste, préjudiciable et défavorable à des pays qui, comme le nôtre, sont très inexpérimentés. Ce dernier a alors un intérêt manifeste à réglementer ses échanges commerciaux et à *recourir au protectionnisme* et limiter ainsi la possibilité des pays plus puissants et/ou plus malins de profiter de leur situation aux dépens de notre économie faible et totalement déstructurée, d'autant que comme on vient de le voir l'Algérie ne bénéficie que très peu du libre-échange. Pourquoi l'Algérie ne recourrait-elle pas au protectionnisme alors que pratiquement aucun pays au monde ne s'est développé sans protectionnisme ni sans avoir recours à toutes sortes de subventions à l'exportation en particulier. La plupart des pays industrialisés (USA, UK, l'Allemagne, le Japon...) ont développé leurs industries grâce à un très large protectionnisme¹⁸ et c'est seulement quand leurs industries étaient bien développées qu'ils sont devenus les champions du libéralisme pour notamment ouvrir d'autres marchés à leurs entreprises. Ces comportements anti-concurrentiels et anti-libre échangistes ont encore lieu de nos jours de la part de nombreux pays (pour ne pas dire tous) et en premier lieu, de la part de ceux qui évangélisent et même imposent le libre-échange à d'autres pays et en particulier aux pays du tiers monde tel que l'Algérie. Dès lors, si pratiquement tous les pays ont recours au protectionnisme et aux subventions à l'exportation en particulier, de toutes sortes: directes, indirectes, déguisées... (Voir la saga de Boeing et Airbus par exemple), c'est qu'il doit certainement y avoir des bénéfices qui surpassent les éventuels coûts. Passons alors en revue quelques-uns de ces avantages du protectionnisme pour l'Algérie, pour montrer l'intérêt de ce dernier pour un pays fragile comme le nôtre.

4.1. Le premier bénéfice est la *protection de l'économie nationale toute entière* contre des concurrences étrangères déloyales ou qui n'obéissent pas aux mêmes règles du jeu: différents codes de travail, différentes fiscalités, différentes normes environnementales, de qualité...

¹⁸ Lipsey, Richard G., et al, 1999. *Macroeconomics*, New York: Addison-Wesley, pp. 778-782

4.2. Le deuxième avantage est la *protection d'une industrie naissante, d'une agriculture fragilisée et d'un secteur des services embryonnaire*. La preuve incontestable est que le manque ou l'insuffisance de protection de notre économie a conduit à la destruction graduelle et dévastatrice du tissu industriel de notre pays, et la condamnation prématurée du secteur tertiaire : pratiquement la quasi-totalité des études commandées par les différentes administrations et même par le privé sont faites par des cabinets étrangers : architecture, justice, fiscalité, mangement... et on assiste à une invasion de sociétés privées dans les assurances, finances, comptabilité,... *La protection des industries naissantes est l'un des plus forts arguments économiques, du recours au protectionnisme*, pour permettre aux nouvelles entreprises de se développer, croître et être capables de survivre face à la concurrence étrangère, car la période d'apprentissage, d'adaptation et d'ajustement managérial et technologique demandent un temps plus au moins long et les coûts de démarrage, d'adaptation et d'ajustement peuvent être substantiels. Dès lors pour encourager la création de nouvelles entreprises, spécialement des PME-PMI auprès des investisseurs Algériens dont la plupart se ruent sur le commerce et en particulier celui de l'importation, le protectionnisme devient alors une nécessité absolue. Il en est de même pour des entreprises déjà existantes pour qu'elles puissent survivre à la concurrence étrangère et mettre un terme à la destruction de notre tissu industriel chèrement acquis.

4.3. La protection de notre agriculture est indispensable à notre *indépendance alimentaire*, sinon à une *autonomie alimentaire*, ou tout au moins à un minimum de *sécurité alimentaire* que l'Algérie est encore loin de réaliser. La *dépendance alimentaire addictive* de l'Algérie a de long et beaux jours devant elle à cause des pratiques commerciales déloyales, abusives et/ou injustes de toutes sortes (dumping, subventions à la production et à l'exportation...) de ses fournisseurs et aux pratiques malhonnêtes de certains de nos importateurs qui, profitant de l'ouverture sauvage et trop grande de notre économie aux produits étrangers, inondent le marché national de produits alimentaires à bas prix nuisant ainsi aux producteurs nationaux incapables de rivaliser. Dès lors et pour réduire sa dépendance alimentaire par rapport aux pays étrangers, le pays doit donc instaurer des mécanismes adéquats et suffisants pour protéger notre agriculture même s'il faut pour cela, par exemple, payer un prix élevé à nos agriculteurs pour les encourager et leur permettre de survivre à la

concurrence étrangères. Cela se fait d'ailleurs par de nombreux pays, tel que par exemple le **Japon** qui soutient la culture du riz qui est un aliment essentiel pour les japonais, comme l'est le pain par exemple pour nous, à travers un **très fort soutien aux prix** et autres mesures de protection « En 2000 le prix de vente du riz sur le marché intérieur était environ quatre fois supérieur à celui du prix FOB en Californie¹⁹ ». Il n'y a alors aucune raison pour que l'Etat Algérien ne puisse pas tenter, lui aussi, d'assurer au pays un minimum d'autonomie alimentaire, par des mesures de protection qui garantissent, un volume minimum de production nationale de produits alimentaires vitaux, et réduire ainsi le risque d'une trop grande et dangereuse dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger.

4.4. On sait maintenant que les fameux **avantages comparatifs** ne sont pas déterminés uniquement par l'existence de ressources naturelles mais qu'ils peuvent **également être acquis grâce à une intervention judicieuse de l'Etat**. Un protectionnisme adéquat peut donc permettre la promotion d'entreprises nationales (publiques et/ou privées), inexpérimentées ou trop petites, à obtenir un avantage compétitif qui leur permettra plus tard de faire face à toute concurrence étrangère éventuelle, dans des secteurs tels que l'agriculture, les services (tourisme, enseignement supérieur, recherche...), l'industrie pharmaceutique, les nouvelles technologies...

4.5. Le protectionnisme peut aussi servir à poursuivre des **objectifs** autres qu'économiques (**sociales, de défense nationale, culturelles, lutte contre la pauvreté, pour l'emploi...**). C'est ainsi par exemple qu'une intervention adéquate de l'Etat pour promouvoir, encourager et protéger nos entreprises nationales (publiques ou privées) peut aider le pays à diminuer le chômage. Un autre objectif important que le protectionnisme peut et doit poursuivre est celui de la défense nationale (et même de survie) dans les secteurs du transport, en particulier le transport maritime et par air. Imaginons un peu la situation dans laquelle serait notre pays sans protection (certes pas exagérée) d'Air Algérie et de la CNAN tel que durant la décennie noire (ou plutôt rouge) alors que les compagnies aériennes européennes avaient décrété un embargo contre notre pays. On aurait été soit coupés du monde, soit subir les dictats et chantages d'autres compagnies aériennes et payer en particulier des surcoûts en guise de primes de risques, ce qui est d'ailleurs le cas de nos jours concernant le

¹⁹ CNUCED, online: <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/riz/ecopol.htm>, 15 mars, 2013.

transport maritime. Parce que la CNAN n'est pas suffisamment et adéquatement protégée et parce que notre flotte maritime est obsolète notre commerce extérieur est quasiment sous monopole étranger²⁰ : « Les armateurs étrangers ont désormais fait main basse sur le secteur, au moment où la compagnie nationale (CNAN) agonise... Pourtant la CNAN était classée dans les années 80/90 parmi les 50 premières compagnies maritimes au monde...la compagnie nationale en ce temps-là, a pu assurer, avec des capacités propres ou affrétées, une part de 35% des échanges extérieurs du pays en se fixant même comme objectif d'atteindre un taux de 50%...La part de marché de l'armement national en ce qui concerne le transport de marchandises générales est réduite à 1,4% pour ce qui est du tonnage global des marchandises solides et à 1,75% pour le trafic de conteneurs...En fait l'Algérie, en l'absence d'une flotte nationale, est devenue très vulnérable, voire même à la merci des transporteurs maritimes étrangers²¹ ». Il faut donc absolument que l'Algérie dispose de sa propre compagnie aérienne et de sa propre compagnie maritime (publiques et/ou privées) en cas de guerre et pour faire face à tout type d'embargo (politique, économique...) et de chantage comme ceux dont ont été, ou sont, victimes des pays comme l'Irak, la Birmanie, l'Iran... Ici le bénéfice du protectionnisme est la sécurité des approvisionnements du pays, même si le coût de cette sécurité est une inefficacité de ces compagnies, moindre que celle des sociétés concurrentes étrangères.

4.6. On peut attirer certains types d'*IDEs* en leur garantissant un marché certain, protégé par une politique commerciale adéquate de l'Etat, et promouvoir ainsi l'industrialisation du pays et protéger les entreprises domestiques contre la concurrence étrangère pendant leur apprentissage (learning by Doing, learning curve), et leur croissance jusqu'à maturation à travers ce qu'on appelle *le protectionnisme éducatif*. L'Algérie en effet ne pourra jamais s'industrialiser sans un minimum de protectionnisme. C'est ainsi par exemple que la compagnie européenne Airbus n'aurait jamais pu exister et surtout survivre sans l'assistance directe et substantielle des gouvernements européens actionnaires (subventions...)²², et la compagnie Boeing n'aurait pas pu faire face à la concurrence-assistée-

²⁰ Encore un autre cas de remplacement d'un monopole public par un monopole privé (mais étranger dans ce cas) depuis l'arrivée du FMI en Algérie.

²¹ Le Quotidien d'Oran : « Le transport maritime par des moyens nationaux est devenu une véritable problématique en Algérie », 06 Mars 2013.

²² Lipsey, op. cit., p. 782.

d'Airbus sans la protection indirecte du gouvernement fédéral à travers notamment l'obtention de marchés publics (de défense) américains et autres formes d'aides. Il en est de même pour l'industrie automobile japonaise qui avait été protégé de la concurrence étrangère pendant plusieurs décennies.

4.7. Pour que l'Algérie puisse adhérer avec bénéfice à une quelconque zone de libre-échange, le pays doit absolument pratiquer auparavant, momentanément et raisonnablement un protectionnisme réellement protecteur de l'industrie nationale, car **à terme le protectionnisme est l'un des meilleurs instruments du libre-échange**. En effet et à long terme l'Algérie ne peut importer ce dont la population a besoin que si elle peut exporter puisque toute importation ne peut être payée, à plus au moins long terme, que par des exportations équivalentes. Or sans protectionnisme, il n'y aura pas d'industrie, et sans industrie et avec un secteur agricole faible, pas d'exportation et donc pas d'importation de produits des industries et agricultures des autres pays qui perdront ainsi un grand marché...

4.8. L'imposition de droits de douane et autres taxes similaires, constituent, en plus d'une protection de l'économie nationale et des autres objectifs, une source non négligeable de recettes fiscales nécessaires à la couverture, au moins partielle, des dépenses de l'Etat, surtout pour l'après-pétrole. L'essentiel est encore une fois que ces taxes soient raisonnables et temporaires même si elles doivent être imposées pendant une longue période s'il le faut et quand il le faut.

4.9. Un protectionnisme adéquat, ad hoc, pourrait aider à lutter efficacement, contre la disparition des expériences et des savoir-faire et compétences traditionnels (et qui pourraient se développer en avantages comparatifs), contre la ruine de l'agriculture paysanne traditionnelle et de ses savoirs indigènes accumulés, contre l'appauvrissement culturel et la perte de l'artisanat et autres compétences autochtones et aider ainsi à protéger l'agriculture traditionnelle²³ et aider à la création et à la protection d'une industrie culturelle dans le pays.

²³ Voir Marc-Lipiansky, Mireille : « Libre-échange et protectionnisme », *L'Europe en Formation* (Hiver 95-96).

5. LES COUTS du PROTECTIONNISME pour l'ALGERIE

Comme toute politique économique, le protectionnisme a certainement des couts. L'important est de s'assurer que les couts soient bien inférieurs aux bénéfices. Voyons alors quels seraient les couts d'un protectionnisme pour l'Algérie.

5.1. Le plus important coût du protectionnisme est de ***gâter et spolier les entreprises nationales (publiques et privées)*** au point de les rendre très inefficaces et non compétitives, et c'est ce qui est arrivé à nos entreprises publiques dans tous les secteurs, et les entreprises privées notamment dans les secteurs du textile, de la chaussure, l'agroalimentaire... En effet, en isolant hermétiquement, nos entreprises de la concurrence étrangère, le protectionnisme pur et dur, en particulier durant la période socialiste, a permis à ces dernières de se perpétuer bien qu'elles soient inefficaces et non rentables, souvent (dans le secteur public notamment) n'étant même en mesure de payer les salaires de leurs employés et ouvriers. Une autre conséquence est que la notion de coût a été (et l'est encore), presque totalement absente chez les gestionnaires du secteur public notamment, ce qui a donné lieu à des perfusions financières, très coûteuses pour le budget public et donc pour tout le pays, à travers des assainissements financiers périodiques et qui perdurent et qui mettent en péril l'avenir du pays. Cependant il faut noter que la quasi-faillite de pratiquement toutes les entreprises publiques n'est pas due seulement au protectionnisme, mais également et surtout à la mauvaise gouvernance de ces entreprises et des interférences et injonctions politiques²⁴ et autres comportements mafieux²⁵, n'ayant rien de commun avec les principes de base universels d'une bonne gestion des ressources nationales dont on a la responsabilité. Dès lors, nos entreprises publiques ou au moins certaines d'entre elles, auraient pu, non seulement survivre mais également faire face à la concurrence étrangère (après l'ouverture sauvage et très mal conçue de l'économie nationale) et, pourquoi pas s'étendre à l'étranger et arracher des parts de marché étrangers, comme les entreprises sud-coréennes, par

²⁴ En quelques semaines trois DGs d'Algérie-Télécom ont été licenciés, pour des raisons indépendantes du management courant de l'entreprise.

²⁵ « Le scandale de faux diplômes permettant à des personnes pistonnées d'accéder à de vrais postes de responsabilité pourrait mettre en péril des entreprises importantes en Algérie telles qu'Algérie Télécom qui se classe en seconde ou troisième position après Sonatrach. », lu sur le site du quotidien national réflexions le 28 mars 2013 : <http://www.reflexiondz.net>

exemple, si elles avaient été adéquatement protégées et si le management était suffisamment indépendant, au moins dans la gestion courante, ce qui malheureusement n'a pas été le cas, et n'est toujours pas le cas.

5.2. En prohibant et/ou en restreignant la concurrence et en augmentant artificiellement les profits, le protectionnisme pourrait **détourner les efforts et les investissements vers les comportements rentiers**, attirant un trop grand nombre d'entreprises vers les industries protégées, empêchant ainsi une allocation efficiente des ressources tout en limitant les possibilités d'économie d'échelle. Là encore l'alternative serait le libre-échange qui, lui détourne certainement et irrésistiblement les efforts et les investissements vers les comportements rentiers, tels que les activités mercantiles à valeur ajoutée quasiment nulle et spécifiquement algériennes, de l'import-import.

5.3. Toute politique du commerce extérieur protectionniste pourrait être polluée, pervertie, piratée, au profit de groupes d'intérêts spéciaux et deviendrait dès lors plus un **instrument de redistribution mafieuse des revenus** en faveur de secteurs rentiers particuliers que des instruments de promotion et de protection de l'appareil national de production et notre pays n'est malheureusement pas à l'abri de telles pratiques. **On prétend également que le protectionnisme est parfois conjoncturelle et crée des comportement clientélistes de type rentiers inévitables**, chez des entreprises et autres sortes de groupes d'intérêts minoritaires, qui font, ou tente en tous cas de faire, pression sur les parlementaires, le gouvernement et autres administrations pour les amener à prendre des décisions et mesures protectionnistes qui leur seront favorables mais pas nécessairement au pays ni à la majorité de la population. Certes cela est possible mais et en tout cas en ce qui concerne l'Algérie, **c'est bien au contraire le libre-échange qui a généré des comportement rentiers et même mafieux** chez les importateurs en particulier qui ont manœuvré et conduit les autorités publiques algériennes à instaurer, par exemple, le crédit à la consommation, qui est en fait un crédit à l'exportation des produits étrangers vers notre pays, c'est-à-dire un crédit à l'achat de produits étrangers puisque pratiquement tout est importé, et en plus sans avoir auparavant éduquer les citoyens sur les dangers du crédit en général, quel que soit sa nature et son coût, dans un pays où la culture du crédit est quasiment absente. Parfois les importateurs créent délibérément des pénuries pour forcer la main aux pouvoirs publics, ou pour pouvoir

augmenter les prix et les profits, comme les importateurs de médicaments qui de plus refusent carrément d'investir dans la production de médicaments.

6. CONCLUSION

En résumé nous venons de voir que, bien que le libre-échange peut présenter des avantages, pour certains pays et notamment les pays déjà développés (et qui se sont développés grâce en particulier à un protectionnisme patriotique), l'Algérie en tout cas ne fait pas partie de ces pays bénéficiaires. Bien au contraire l'économie algérienne a été grandement déstructurée, déstabilisée et son industrie pratiquement détruite. En face de ces résultats catastrophiques, le protectionnisme économique pourrait, bien évidemment en combinaison avec d'autres mesures, être une solution pour l'Algérie pour sortir de cette situation. En fait, le protectionnisme économique a toujours été pratiqué par tous les pays et il l'est encore par tous et même et en particulier par les pays membres fondateurs de l'OMC tels que les USA, le Japon, les pays membres de l'UE... et malgré les règles qu'ils ont eux-mêmes édictées et imposées²⁶. Le protectionnisme a, et a certainement eu, des coûts pour l'Algérie mais il a aussi beaucoup d'avantages spécialement pour des pays comme le nôtre. En fait, les bénéfices d'un protectionnisme bien conçu et ad hoc pour notre pays, seront bien supérieurs à la somme des coûts du protectionnisme et des bénéfices du libre-échange. Pour pouvoir bénéficier de ces avantages il devient alors nécessaires de recourir à des pratiques protectionnistes, et d'être en mesure de pouvoir utiliser plus activement, quand c'est nécessaire, des mesures de toute sorte : tarifaires, non tarifaires, monétaires (dévaluation..) pour le développement de notre pays. Certes ces mesures protectionnistes devraient être des mesures ad hoc, raisonnablement et efficacement modulées, de nature toujours temporaire, mais durant suffisamment de temps pour la naissance de nouvelles entreprises, la croissance et le développement et éventuellement l'internationalisation des entreprises déjà en activité... Bref, il nous faut un protectionnisme raisonnable graduel mais en gardant toujours la possibilité de protéger temporairement mais sûrement toute

²⁶ Akacem, Kada, 2004. "Economic Reform in Algeria: An Overview and Assessment". *The Journal of North African Studies*, Volume 9 Number 2, p. 118.

industrie en difficulté à chaque fois qu'il le faut et le temps qu'il faut. L'essentiel est de **ne pas trop protéger, trop gêner**, les entreprises domestiques car cela serait nocif à leur productivité, leur efficacité, leur capacité d'innover et leur aptitude de faire face à la concurrence étrangère. Suite à Friedrich List²⁷ (l'un des plus grands défenseurs du protectionnisme), nous proposons donc ici un protectionnisme éducateur, un protectionnisme raisonnable, temporaire mais suffisamment patriotique pour créer une économie algérienne suffisamment forte avant de se lancer dans l'aventure du libre-échange et pouvoir s'en assurer un bénéfice net. Il s'agit donc d'un protectionnisme qui doit permettre, d'une part et d'abord à l'Algérie, de mettre à niveau et de développer, le tissu industriel existant, et d'autre part de permettre la création, le développement, et la protection même temporaire, de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de richesses, bref, un protectionnisme patriotique qui permet à l'Algérie de se développer, de combler son retard par rapport à ses partenaires, et être en mesure d'affronter la concurrence étrangère avant d'entrer dans une quelconque zone de libre-échange : EU, ZALE, OMC... En quelque sorte, ce que nous proposons n'est autre que l'application de la **théorie de l'industrie naissante à l'Algérie dans sa globalité et dont l'économie est précisément une économie naissante**, et il n'y a aucune raison de ne pas le faire et de l'appliquer, comme cela a été fait par pratiquement tous les pays développés et en premier lieu par le champion et l'évangéliste du libre-échange, à savoir les Etats Unis. Autrement et sans le minimum indispensable de protectionnisme économique, l'Algérie n'aura guère de chance de se développer économiquement, et de pouvoir profiter éventuellement d'un libre-échange imposé soit par les organisations internationales, soit par la mafia nationale. Pour cela l'Algérie pourrait faire comme la Chine qui a d'abord renforcé ses industries en mettant les entreprises publiques à niveau avec les sociétés concurrentes, avant d'adhérer à l'OMC, et qui continue malgré cette adhésion à protéger ardemment et très efficacement, ses entreprises et ses banques nationales (publiques et privées). Pour conclure citons le président américain, Ulysse Simpson Grant, qui répondit déjà en 1875 devant le Congrès américain, à l'Angleterre qui, au dix-neuvième siècle, prêchait le libre-échange aux autres pays, alors qu'elle s'est enrichie grâce,

²⁷ List, Friedrich 1941. *Le Système National d'Economie Politique*. Traduit de l'Allemand en Français par Henri Richelot, en 1851. Paris : Capelle.

entre autres, au protectionnisme: *«Pendant des siècles, l'Angleterre est appuyée sur le protectionnisme, il l'a poussé à l'extrême et en a obtenu des résultats satisfaisants. Il ne fait aucun doute que c'est grâce à ce système qu'il doit sa force actuelle. Après deux siècles, l'Angleterre a trouvé commodément d'adopter le libre-échange parce qu'il pense que le protectionnisme ne peut plus rien lui offrir. Eh bien, messieurs, ma connaissance de notre pays me porte à croire que, dans 200 ans, quand l'Amérique aura bénéficié de tout ce que le protectionnisme peut lui offrir, elle aussi adoptera le libre-échange²⁸»*. Et effectivement dès que les USA sont devenus suffisamment puissants après la deuxième guerre mondiale, le pays a commencé à prêcher et même à imposer le libre-échange aux autres pays. L'Algérie, n'a pas besoin (ni a le luxe d'attendre) de deux cents ans pour être en mesure de bénéficier de la mondialisation. Deux ou trois décennies pourraient lui suffire s'il adopte des politiques économiques suffisamment et raisonnablement patriotiques.

Les Références Bibliographiques

Akacem, Kada, 2004. "Economic Reform in Algeria: An Overview and Assessment". The Journal of North African Studies, Volume 9 Number 2.

Amir, S., 1973. Le Développement Inégal. Paris, Les Editions de Minuit.

Anderson, Sarah, et al, 2002. Alternatives to Economic Globalization, a report of the International Forum on Globalization, Berrett-Koehler Publishers, San Francisco. Brown, N., J. CIA, The World Factbook, 15 mars 2013. Online <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ag.html> 15 mars 2013.

CNUCED, online: <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/riz/ecopol.htm>, 15 mars 2013. Frank, André Gunder, 1967. «Capitalisme et sous-développement en Amérique latine» Monthly Review Press, New York, 1967.

Krugman, Paul R., et Obstfeld, Maurice, 2003. International Economics. New York: Addison-Wesley. Krugman, Paul, 2007. Trade and inequality, revisited: Source: VOX, <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/261#comment-31>.

²⁸ Cité par Frank, André Gunder, dans «Capitalisme et sous-développement en Amérique latine» Monthly Review Press, New York, 1967.

IMF, 2012. Country Report No 12/22.

IMF, 2013a, Note d'information au public (NIP) n° 13/10.

IMF, 2013b. Country Report No 13/48, p. 23.

IMF, 2013c. Country Report No 13/49.

Le Quotidien d'Oran, quotidien national, online: <http://lequotidien-oran.com/>, 06/03/2013. Lipsey, Richard G., et al, 1999. Macroeconomics. New York: Addison-Wesley, pp. 778-782. List, Friedrich, 1941. Le Système National d'Economie Politique. Traduit de l'Allemand en Français par Henri Richelot, en 1851. Paris : Capelle.

Marc-Lipiansky, Mireille : Libre-échange et protectionnisme, L'Europe en Formation (Hiver 95-96). PNUD, 2013. Rapport sur le développement humain 2013, online : http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2013_summary_FR.pdf, 02/04/2013.

World Bank and IMFstaff estimates World development indicators database.

Rodrik, Dani, 2007. "Globalization for Whom? Globalization Good for Whom?" Harvard Magazine, Juillet-Aout.

Réflexions, quotidien national, le 28 mars 2013, online : <http://www.reflexiondz.net>.

Reinert, Erik S., 2007. How Rich Countries Got Rich . . . and Why Poor Countries Stay Poor, Constable & Robinson: London.

Stiglitz, Joseph, 2002. Globalization and Its Discontents. New York: W.W.Norton&Company.

